

Roularta Media Group continue à investir dans des techniques visant à permettre une PRODUCTION (PLUS) RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

Au printemps 2003, les dispositifs de postcombustion utilisés depuis 1992 dans l'imprimerie (Roularta Printing) ont été remplacés par une installation redondante de régénérateurs thermiques d'une capacité totale de 55.000 Nm³ à l'heure. Cette adaptation permet d'éviter, encore plus qu'avant, les **nuisances olfactives**, notamment grâce entre autres à sa plus grande redondance. En outre, on constate que les normes pour l'émission conduite de matières organiques volatiles et l'évaporation diffuse de solvants organiques volatils sont très facilement atteintes.

La nouvelle installation de postcombustion permet, grâce à son concept et à la technique utilisée, une **consommation de gaz** de 70% **inférieure** à celle de l'ancien dispositif.

Depuis 1996, la chaleur provenant du dispositif de postcombustion est entièrement utilisée pour chauffer les bâtiments industriels et pour produire de l'air froid au moyen d'une machine frigorifique à absorption. Cette technique de réfrigération révolutionnaire permet de tirer un pouvoir réfrigérant de la chaleur de toute façon disponible (et donc 'gratuite') provenant du processus de séchage.

A la suite du placement du nouveau dispositif de postcombustion, une étude a été réalisée pour optimiser la récupération d'énergie et la production du pouvoir réfrigérant nécessaire dans l'imprimerie pour les presses à imprimer et les bâtiments. Dans le cadre de cette étude, on a élaboré un concept total avec comme principaux éléments:

- un réservoir tampon de 30m³ avec échangeur de chaleur en vue d'optimiser la récupération de la chaleur provenant du dispositif de postcombustion, utilisé depuis juin 2004. Cette énergie est utilisée pour chauffer les bâtiments industriels et/ou pour alimenter la machine frigorifique à absorption.
 - installation d'une nouvelle machine surdimensionnée du type 'ouvert' offrant un rendement considérablement plus élevé, en remplacement des cinq tours de refroidissement existantes. Depuis lors, on fait autant que possible usage du 'free-cooling' pour répondre aux besoins de refroidissement de l'entreprise: c'est-à-dire du froid provenant directement de l'air extérieur. Dans la pratique, le besoin de refroidissement total pour la production peut être pris en charge par le biais du système de free-cooling à partir d'une température extérieure inférieure à 11°C, sans devoir utiliser d'autres sources d'énergie. L'expérience nous apprend que ce système permet de réaliser par an plus de 4.000 heures de refroidissement 'gratuit'.
- Lorsque la température extérieure est suffisamment élevée (+/- 15 °C), on peut utiliser la machine frigorifique à absorption

avec tampon de chaleur pour refroidir les installations de production et les locaux. Les deux systèmes (tour de refroidissement et machine frigorifique à absorption) sont pour ainsi dire gratuits en comparaison des systèmes antérieurs.

- l'installation d'un groupe de réfrigération électrique à haut rendement vient compléter les systèmes d'énergie économiques que nous venons d'évoquer.

L'intégration de ces trois systèmes et de la systématique de réglage y afférente permet d'harmoniser les besoins de chauffage et de réfrigération et de réaliser une économie d'énergie de 48% par rapport au passé.

Dans le futur, ce système sera encore complété par une installation de chauffage bien dimensionnée.

Sur le plan des mesures visant à **prévenir la pollution du sol**, Roularta Media Group a également consenti d'importants efforts ces dernières années.

En 2003, les dix citernes souterraines à paroi simple destinées au stockage de solvants et d'autres produits chimiques ont été remplacées par des réservoirs à double paroi. Le lieu de déchargement pour les citernes souterraines a été réalisé dans une finition imperméable et l'évacuation des eaux (pluviales) du lieu de déchargement a été dérivée dans un séparateur d'hydrocarbures suffisamment dimensionné (conformément au décret Vlare II) pour éviter les fuites accidentelles. Le nouveau parc de citernes satisfait ainsi à toutes les conditions du décret Vlare en matière d'entreposage de liquides dangereux dans des réservoirs souterrains.

Par ailleurs, l'entreposage de substances dangereuses dans des récipients mobiles au sein de l'entreprise a été analysé de manière approfondie et adapté en fonction de la législation applicable en matière d'encuvement, de règles de distance, etc.

Roularta Media Group a également consenti des efforts sur le plan du **matériel d'emballage** utilisé. Quelques réalisations récentes dans ce domaine sont notamment: utilisation exclusive de carton à 100% recyclé et non imprimé, bois sans résine de pulpe, film plastique sans matières plastiques composites, film d'emballage et boîtes en carton de plus en plus légers, réutilisation maximale des palettes et recyclage des palettes inutilisables.

Roularta Media Group souligne l'importance d'une **politique progressiste en matière d'environnement**. Outre un choix réfléchi des composantes de base du processus de production, l'entreprise consacre également beaucoup d'attention à la manière dont les imprimés et les produits finis sont réalisés et aux impacts éventuels sur l'environnement direct. Le respect des diverses réglementations imposées en matière d'environnement a toujours été une évidence pour Roularta Media Group.

Roularta Media Group poursuivra dans l'avenir ses efforts pour jouer un rôle actif dans le programme environnemental flamand et rechercher en concertation avec la fédération sectorielle (Febelgra) et les autorités les solutions les plus évidentes et les plus pratiques pour les questions environnementales. ■

En matière de PREVENTION ET DE BIEN-ETRE, Roularta Media Group a focalisé en 2004 son attention sur les thèmes suivants:

- l'extension du système de contrôle dynamique des risques (s.c.d.r.):

En 2004, la liste de risques provenant du plan d'action global établi en 2001 a été complétée de manière à englober le plus possible de facettes connexes de la vie de l'entreprise. Il y a notamment eu un contrôle approfondi du dispositif de postcombustion, des installations de refroidissement et des appareillages y afférents, sans oublier le parc de citernes. Le lancement de deux nouvelles presses à imprimer s'est accompagné d'une analyse de risques. Les nouveaux risques détectés ont été intégrés dans la liste existante du s.c.d.r..

- analyse des risques et mesures de prévention élaborées à la suite de l'Arrêté Royal en matière d'agents biologiques:

Le risque possible lié à la présence de la bactérie légionelle dans les circuits du dispositif d'humidification dans l'imprimerie et des tours de refroidissement a été pris en charge en 2004 par le biais d'un investissement technique visant à renouveler très régulièrement l'eau et à instaurer un contrôle de l'eau des tours de refroidissement par une firme spécialisée dans le traitement de l'eau.

- analyse des risques relatifs à l'utilisation, l'entreposage, ... de produits chimiques

Après l'inventaire des produits chimiques utilisés en 2003, une analyse approfondie des risques relatifs aux produits chimiques utilisés a été réalisée en 2004 en concertation avec le médecin du travail. Trois facteurs (gravité, exposition, probabilité) définissent pour chaque produit l'ampleur du risque. Sur la base de ces trois facteurs, les produits chimiques ont été classés en fonction de l'ampleur du risque qu'ils entraînent et les mesures de prévention les plus appropriées ont été répertoriées pour chaque produit chimique.

- étude et optimisation des moyens de protection personnels

Après la tenue de travail en 2003, l'étude portait en 2004 sur les chaussures de sécurité. Un certain nombre d'adaptations ont été réalisées aux chaussures de sécurité.

- travail à l'écran

Au cours de l'année écoulée, une attention particulière a été consacrée à tous les éléments relatifs au travail à l'écran. Tous les postes de travail ont été analysés et les examens médicaux entrepris précédemment des collaborateurs qui travaillent devant un écran ont été poursuivis. De nouveaux concepts ergonomiques ont été mis en pratique au niveau du groupe et les postes de travail ont été adaptés le cas échéant. L'entreprise a opté définitivement pour l'introduction d'écrans plats, dont la plus-value ergonomique a clairement fait ses preuves. ■